



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E30672

VALABLE JUSQU'AU 01/12/2023

ÉDITÉ LE 08/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/01/1986

Forme juridique :

SAS

DEPUIS LE 05/04/2013

Capital :

7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CHATEAUROUX CEDEX 1986B00010

Siret : 334 515 376 00013

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés : 6105550

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 78114648

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 78114648

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Raison sociale : ENTREPRISE DE PLOMBERIE CHAUFFAGE ELECTRICITE JEAN LOUIS LEJOT

6 ROUTE DES FOURS A CHAUX
36400 LOUROUER ST LAURENT

Téléphone : 02 54 48 12 42

Fax : 02 54 48 49 34

Portable :

Site Internet :

E-mail : sas.lejot@orange.fr

Responsabilité légale :

LEJOT YANN PRÉSIDENT / LEJOT JEAN-LOUIS DIRECTEUR

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/03/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/09/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/03/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/07/2022
o Ventilation mécanique	24/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.